

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Deuxième année.

Le 29 août 1917.

La réponse du président à la note du pape découle de son exposé des motifs de la déclaration de guerre des États-Unis au gouvernement impérial. Ce document est inspiré des grands principes démocratiques qui demain serviront de base à la Justice Nouvelle des peuples.

L'Allemagne fait savoir qu'elle accepte en principe la proposition de paix: elle se soumet aux exigences de l'Argentine en laissant passer ses navires chargés de grains et en lui versant une indemnité pour les vaisseaux coulés. Le kaiser est moins arrogant, peut-être le verrons-nous bientôt enclin à la conciliation. Il est possible qu'à Washington on en sache plus long qu'à New York sur la date approximative de la paix. C'est peut-être là qu'on trouverait en cherchant bien, l'explication de la fixation des prix sensiblement au niveau du temps de paix. La clientèle est tenue dans l'ignorance et tant qu'elle ne saura pas à quoi s'en tenir sur les impôts de guerre, sur les prix-limites, elle persistera à se tenir dans l'expectative. Pour elle il ne s'agit pas de savoir si les actions valent plus qu'on en demande, mais d'être renseignée sur les dispositions de l'Administration à l'endroit du capital et de l'industrie.

Le marché aujourd'hui a semblé prendre son assiette: sur une activité moyenne les cours en général se sont à peu près maintenus. De fait il n'existe aucune autre raison nouvelle de baisse et la pression exercée hier ne semble pas avoir été renouvelée. On a reparlé de la crise russe, du jugement défavorable aux mines de cuivre qui se servaient gratis d'un procédé breveté de séparation du métal. Il semble que les radicaux de Washington ont fait leur effort et que le Sénat en arrivera à une transaction raisonnable sur les impôts.

Spéculativement la situation nous apparaît meilleure et il semble que sur réaction, l'opérateur qui a les mains libres ait intérêt à s'engager à la hausse. Toutefois, il devra tenir compte de choes en retour possibles. ne pas y aller à tour de bras et se protéger amplement.

BRYANT, DUNN & CO.

NOUVEAU PRESIDENT DE LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC

M. Howard-G. Kelly succède à M. E.-J. Chamberlin à la haute direction des affaires de cette compagnie.

Les directeurs de la Compagnie du Grand-Tronc, réunis en assemblée au bureau-chef de la rue McGill ont accepté la démission de M. E.-J. Chamberlin comme président tout en lui conservant son siège dans le bureau des directeurs. La démission a été acceptée après le prononcé de diverses remarques de la part des directeurs sur le regret éprouvé par tous de la décision prise par M. Chamberlin.

M. Howard-G. Kelly, vice-président en charge des opérations, de l'entretien et de la construction, a été nommé pour le remplacer comme président de la compagnie.

M. Kelly fera dorénavant partie du bureau de direction.

Président l'assemblée, M. Alfred-W. Smitherst, gérant du Grand-Tronc.

Les directeurs suivants étaient aussi présents:

MM. W.-H. Biggar, C.R., Montréal; Howard-G. Kelly, Montréal; J.-E. Dalrymple, Montréal; Frank Scott, Montréal; W.-H. Ardley, Montréal; hon. R. Dandurand, Montréal; Wm.-M. Macpherson, Québec.

J.-B. Fraser, Ottawa; Peter McAra, Régina; Jules Hones, Montréal tous trois représentants du Bureau fédéral.

LE DIVIDENDE D'IRON

Le conseil d'administration de la Dominion Steel Corporation s'est réuni cette semaine et a déclaré le dividende trimestriel régulier de 1 pour cent, payable le 1er octobre aux actionnaires enregistrés le 5 septembre. En outre, on a déclaré le dividende semi-annuel régulier de 3½ pour cent sur les actions privilégiées de la Dominion Iron & Steel, payable le 1er octobre aux inscrits du 15 septembre.

Le président, M. Mark Workman, était au fauteuil.

A part la question de dividende il ne s'est agi de rien de particulièrement intéressant.

Selon les rumeurs qui circulent rue Saint-François-Xavier, les recettes nettes de la compagnie pour l'exercice en cours, à date, dépasseraient de près d'un million celles de l'an dernier à la même encaissée en période correspondante.

CHANGEMENTS A LA BANQUE ROYALE

M. F.-T. Walker, qui a été nommé gérant de l'agence de New York de la banque Royale, aura comme successeur M. L. Ritchie à la gérance de la succursale principale de Montréal de la banque Royale. M. Ritchie a jusqu'ici occupé à divers intervalles la gérance des succursales de la Banque Royale à Régina, Winnipeg et Halifax, venant de ce dernier endroit pour prendre charge de sa nouvelle position dans la métropole. M. F. St-Clair Harris lui succèdera à Halifax.

St. Anselm's College RAWDON

Comté de Montcalm

Cours commercial anglais et français.

La rentrée se fera le 4 septembre prochain.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS.

Le Père Directeur.